RCS : ST DENIS DE LA REUNION
Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00065
Numéro SIREN : 389 977 786
Nom ou dénomination : ABC ENTRETIEN REUNION

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2022 sous le numéro de dépôt B2022/000048

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

ARRIVÉE
30 DEC. 2021
DGFiP
SAINT-DENIS

Désignation de l'entreprise ABC ENTRETIEN REUNION
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise ZAC du Triangle 10 Rue de l'Amitié Immeuble Thalès 97490 SAINTE CLOTILDE
Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 3 8 9 9 7 7 7 8 6 0 0 0 8 3
Néant * ☐

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le 31122019 Net 3	N-1 31122018 Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	13 370	AG	13 010	360	2 362
	Fonds commercial (1)	AH	36 893	AI		36 893	36 893
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	8 000	AO		8 000	8 000
	Constructions	AP	279 232	AQ	129 584	149 648	178 594
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	626 851	AS	476 269	150 581	171 462
	Autres immobilisations corporelles	AT	163 698	AU	78 413	85 285	20 210
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	126 280	CV		126 280	126 175
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	9 345	BI		9 345	9 345
TOTAL (II)		BJ	1 263 668	BK	697 277	566 391	553 041
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	25 811	BM		25 811	27 628
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			1 536
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 302 548	BY	100 605	1 201 943	1 449 750
	Autres créances (3)	BZ	96 638	CA		96 638	491 228
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	944 492	CG		944 492	653 655
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 467	CI		4 467	3 871
	TOTAL (III)	CJ	2 373 956	CK	100 605	2 273 351	2 627 669
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 637 624	1A	797 882	2 839 742	3 180 710

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP (3) Part à plus d'un an : CR 109 156

Clause de réserve de propriété * Immobilisations Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION — Néant * ☐

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 135 000)	DA	135 000	135 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	824	824
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	13 500	13 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	797 462	569 409
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	448 124	728 053
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 394 910	1 446 786
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	77 930	98 813
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	9 536	41 934
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	61 078	69 647
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 251 016	1 434 743
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	5 695	42 639
	Autres dettes	EA	39 577	46 147
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 444 832	1 733 924
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 839 742	3 180 710

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont { Écart de réévaluation libre	1D		
	Dont { Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 389 714	1 657 019
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 024	1 266

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION — Néant * ☐

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	60 291	FB		FC	60 291	60 426
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	6 754 649	FH		FI	6 754 649	6 968 444
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 814 940	FK		FL	6 814 940	7 028 870
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	13 142	48 274
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	163 752	116 583
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 133	389
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 993 967	7 194 116
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	262 979	240 707
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	1 817	(12 803)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	750 675	759 278
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	112 850	128 514
	Salaires et traitements*					FY	4 450 686	4 494 658
	Charges sociales (10)					FZ	765 987	698 300
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	137 339	118 648
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	22 266	26 779
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	12 485	13 043
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 517 083	6 467 124
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	476 883	726 992
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	545	540
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	545	540
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 833	6 138
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	4 833	6 138
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 289)	(5 598)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	472 595	721 394

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION — Néant * ☐

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		300
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	922	20 016
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	922	20 316
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		2 155
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	21 544	11 502
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	21 544	13 657
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	(20 622)	6 659
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices*	**(X)**	HK	3 849	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 995 433	7 214 972
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 547 310	6 486 919
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	448 124	728 053
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		(489)
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	12 587	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier*	HP	35 017	54 214
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	1 204	141
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	143 702	86 644
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
			dont cotisation facultatives Madelin A7	
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, utiliser l'annexe) :

	Exercice N – Charges exceptionnelles	Exercice N – Produits exceptionnels
Valeur net comptable des immobilisations cédées	21 544	
Produit de cession des immobilisations		922

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N – Charges antérieures	Exercice N – Produits antérieurs
Factures frais génraux 2018 parvenues en 2019 (Dekra, M. Bricolage, Cyclea)	1 204	
Avoir frais généraux 2018 parvenu en 2019 (DMP)		286
Annulation dette 2011 (Stebrema)		588
Différence règlements clients		1 054
Remboursement partiel par OPCALIA d'un versement volontaire 2016		10 660

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2020

Désignation de l'entreprise : **ABC ENTRETIEN REUNION** — Néant * ☐

	CADRE A — IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : l'ensemble ou à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	57 263	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains	KG	8 000	KH		KI		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ	274 949	KK		KL		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	85 986	KN		KO		
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP	5 070	KQ		KR		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	546 588	KT		KU	81 591	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	2 310	KW		KX		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	24 699	KZ		LA	89 000	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	55 708	LC		LD	1 537	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ		
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
CORPORELLES	TOTAL III	LN	1 003 311	LO		LP	172 128	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	126 175	8V		8W	105	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S		
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	9 345	1U		1V		
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	135 520	LR		LS	105	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	1 196 094	ØH		ØJ	172 232	

	CADRE B — IMMOBILISATIONS		Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	7 000	LW	50 263	1X		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY	8 000	LZ		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB	274 949	MC		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	85 986	ME		MF		
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	787	MH	4 283	MI		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	1 328	MK	626 851	ML		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	2 310	MO		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	3 415	MQ	110 285	MR		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	6 142	MT	51 103	MU		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB		
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG	97 658	NH	1 077 780	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW		
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX		ØY	126 280	ØZ		
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D		
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	9 345	2G		
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ		NK	135 625	2H		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	104 656	ØL	1 263 668	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis

Exercice N clos le 31122019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION

Néant * ☒

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
			Au cours de l'exercice			
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)] 6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilsations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2020

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : **ABC ENTRETIEN REUNION** — Néant * ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II	PE	18 008	PF	2 002	PG	7 000	PH	13 010	
Terrains	PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	118 199	PN	7 103	PO		PQ	125 301
	Sur sol d'autrui	PR	64 396	PS	46	PT	64 442	PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	4 816	PW	253	PX	787	PY	4 283
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	375 126	QA	102 472	QB	1 328	QC	476 269
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2 310	QE		QF		QG	2 310
	Matériel de transport	QH	9 466	QI	23 322	QJ	3 415	QK	29 374
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	50 731	QM	2 140	QN	6 142	QO	46 729
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	625 044	QV	135 336	QW	76 114	QX	684 266
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	643 052	ØP	137 339	ØQ	83 114	ØR	697 277

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements — TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles — TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations — TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2020

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION

Néant * ☐

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers*	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	98 389	6U	22 266	6V	20 050	6W	100 605
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	98 389	TY	22 266	TZ	20 050	UA	100 605
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	98 389	UB	22 266	UC	20 050	UD	100 605
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	22 266	UF	20 050		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑧ ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2020

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : **ABC ENTRETIEN REUNION** — Néant * ☐

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut (1)		A 1 an au plus (2)		A plus d'un an (3)
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	9 345	UV		UW	9 345
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	109 156				109 156
	Autres créances clients	UX	1 193 392		1 193 392		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 936		2 936		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 708		2 708		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	30 734		30 734		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	23 234		23 234		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	37 027		37 027		
	Charges constatées d'avance	VS	4 467		4 467		
	TOTAUX	VT	1 412 998	VU	1 294 497	VV	118 501
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut (1)	A 1 an au plus (2)	A plus d'1 an et 5 ans au plus (3)	A plus de 5 ans (4)
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 024	1 024		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	76 905	21 787	55 118	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	61 078	61 078		
Personnel et comptes rattachés		8C	754 391	754 391		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	256 561	256 561		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	3 849	3 849		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	164 985	164 985		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	71 230	71 230		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	5 695	5 695		
Groupe et associés (2)		VI	9 536	9 536		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	39 577	39 577		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	1 444 832	VZ 1 389 714	55 118	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés-personnes physiques		VO
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	20 642	* Précisions concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Certifié Conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2020

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION — Formulaire déposé au titre de l'IR : ET — Néant * ☐ — Exercice N, clos le : 31122019

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	448 124
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	16 119	XE	21 753
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	5 634		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	3 849
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE:	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { — imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	{ — imposées aux taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { — Plus-values nettes à court terme						WN	
	{ — Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur 2058-A-Ext — DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du CGI)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	1 000
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégrations des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	474 726

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS				
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT				
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { — imposées au taux de 15 % ou au taux de 16 % pour les entreprises à l'IR						WV				
	{ — imposées au taux de 0 %						WH				
	{ — imposées au taux de 19 %						WP				
	{ — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW				
	{ — imputées sur les déficits antérieurs						XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ				
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A					XA				
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	70 923			
	Majoration d'amortissement*						XD				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		XF	96 585
	Pôle de compétitivité hors CIVTE (art. 44 undecies)	L6		Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
	Zone franche urbaine TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité Nlle (art. 44 quaterdecies)	XC	96 585		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de Développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS	
	Déductions diverses à détailler sur 2058-A-Ext (Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC		XG	
	Dont déduction exceptionnelle amortissement de concession	YH		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD	)		
							Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	
								TOTAL II		XH	167 508

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)	XI	307 218	XJ	
{ déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		XL	281 557
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	25 661	XO	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

DIVERS À RÉINTÉGRER (détail de la rubrique WQ sur 2058-A)

Libellé	Montant
PARRAINAGE NON DÉDUCTIBLE	1 000
TOTAL	1 000

DIVERS À DÉDUIRE (détail de la rubrique XG sur 2058-A)

Libellé	Montant
TOTAL	

Certifié conforme

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(10) DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2020

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION

Néant * ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	281 557
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	281 557
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	(0)
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0)

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	486 947

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	ligne WI	YO	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Certifié conforme

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2020

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION — Néant * ☐

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	569 409
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	728 053
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	1 297 462

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	500 000
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	797 462
(N.B. le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	1 297 462

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :	Exercice N-1 :
DÉTAILS DES POSTES — ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	140 197	YQ 58 986	85 796
	— Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance			YT 19 768	38 547
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	53 207	XQ 54 166	57 629
	— Personnel extérieur à l'entreprise			YU	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS 13 640	20 033
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	900	ST 663 101	643 070
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ 750 675	759 278
DÉTAILS DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE			YW 23 102	28 546
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z 89 748	99 968
	Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX 112 850	128 514
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée			YY 587 646	607 246
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ 83 571	81 687
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année précédente) *			ØB 4 503 821	4 455 545
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK %	%
	— Numéro de centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0	ZR 1
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15% JK	Plus-values à 0% JL
	[redacted]			Plus-values à 19% JM	Imputations JC
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15% JN	Plus-values à 0 % JO
	[redacted]			Plus-values à 19% JP	Imputations JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Certifié conforme

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A 2020

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION — Néant * ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1 6 Téléphones mobiles Samsung G [illegible]/2014		3 769		3 769		
	2 Divers agencements ancien local	2011	85 986		64 442		21 544
	3 Divers matériel industriel mis au rebut	2016	1 328		1 328		
	4 Caméra + Bracket	2009	787		787		
	5 Aménagements divers véhicules sortis	2011	760		760		
	6 Ordinateur Macbook Pro 13"	2011	1 438		1 438		
	7 Véhicule Ranult Mégane AA-426-WW	2013	2 376		2 376		
	8 contrat prestation client résilié	2013	7 000		7 000		
	9 Ordinateur portable ACER E1-572G	2015	475		475		
	10 Ordinateur portable LENOVO Yoga 3	2015	460		460		
	11 Véhicule Renault Clio CF-731-HB	2015	139		139		
	12 Véhicule Renault Kangoo BQ-222-AE	2015	140		140		

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme (9)	Long terme (10) — 19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations*	1							
	2		(21 544)	(21 544)				
	3							
	4							
	5							
	6							
	7	922	922	922				
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		Cadre A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)		(20 622)				
		Cadre B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)		(A)		(B) (Ventilation par taux)		(C)
		Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2020

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise :	ABC ENTRETIEN REUNION	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant * ☒

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Origine	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032-NOT

Certifié conforme

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME**

DGFiP N° 2059-C 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION

Néant * ☒

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 12,80 % (2)	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) (1) *	

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1		Moins-values à 12,80 % 2	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % 3	Solde des moins-values à 12,80 % 4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine 1		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice 6	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 7
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % 2	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) 3	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) 4	À 15 % Ou À 16,5 % (1) 5		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

(15)

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFiP N° 2059-D 2020

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des Impôts)

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION

Néant * ☒

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme

⑯ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE — DGFiP N° 2059-E 2020

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION — Néant * ☐

Exercice ouvert le : 01012019 et clos le : 31122019 Durée en nombre de mois : 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	YP	330
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	13
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	6 814 940
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	143 702
TOTAL I	OX	6 958 642

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	2 133
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	13 142
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	345
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	15 619

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	262 979
Variation négative des stocks	OQ	1 817
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	697 468
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	12 485
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	974 748

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (TOTAL I + TOTAL 2 - TOTAL 3)	OG	5 999 513

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. En cas de VA ajoutée négative, reporter montant égal à 0 au cadre C du formulaire n° 1329-DEF)	SA	5 999 513

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujetti à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)	GX	6 958 642	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	330
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	17 027 467
Période de référence	GY	01012019	GZ	31122019	
Date de cessation			HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. (*) Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD *§ Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.*

Certifié conforme

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C G I)

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 31122019

N° SIRET 38997778600083

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABC ENTRETIEN REUNION

ADRESSE (voie) ZAC du Triangle 10 Rue de l'Amitié immeuble Thalès

CODE POSTAL 97490 VILLE SAINTE CLOTILDE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	5625
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	0

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique EURL Dénomination GEF

N° SIREN (si société établie en France) 477509780 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 5625

Adresse : N° 10 Voie RUE DE L'AMITIE - IMMEUBLE THALES

Code Postal 97490 Commune SAINTE CLOTILDE Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C G I)

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1) Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 31122019

N° SIRET 38997786000083

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABC ENTRETIEN REUNION

ADRESSE (voie) ZAC du Triangle 10 Rue de l'Amitié Immeuble Thalès

CODE POSTAL 97490 VILLE SAINTE CLOTILDE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	1

Forme juridique SARL Dénomination E-M-S-

N° SIREN (si société établie en France) 377535000 % de détention 100,00

Adresse : N° 30 Voie Du Presbytère

Code Postal 97410 Commune SAINT PIERRE Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

ABC ENTRETIEN REUNION

Société par actions simplifiée au capital de 135 000 €

Siège social : Immeuble Le Thalès - ZAC du Triangle - 10, rue de l'Amitié
97490 Sainte Clotilde
R.C.S : St-Denis de la Reunion B 389 977 786

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2019

Certifié conforme

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2019

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée ABC ENTRETIEN REUNION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée ABC ENTRETIEN REUNION relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente le 1er septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne:

- L'exhaustivité du chiffre d'affaires
- La réalité des achats

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Certifié conforme

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, l'associé unique nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication dans l'annexe des comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Denis, le 24 août 2020

Pour la S.A.S. DEDRICHE BEDIER & Associés

Janick BEDIER

Certifié conforme

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél. : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

Société d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes - SAS au capital de 100.000 euros - RCS de Saint-Denis : B 429 046 584
Siège Social : 149, rue Jules Auber - 97400 Saint-Denis - Réunion - Tél. : 0262 21 66 11 - Fax : 0262 41 06 49 - www.dedriche.com

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

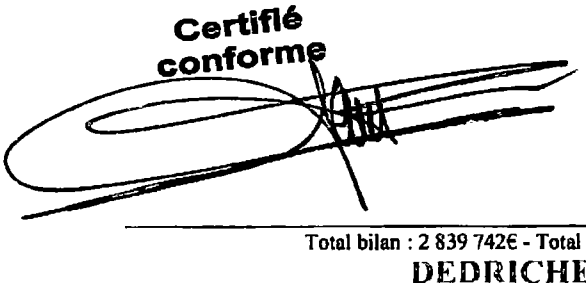
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES

Société d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes - SAS au capital de 100.000 euros - RCS de Saint-Denis : B 429 046 584
Siège Social : 149, rue Jules Auber - 97400 Saint-Denis - Réunion - Tél. : 0262 21 66 11 - Fax : 0262 41 06 49 - www.dedriche.com

BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2019			Exercice clos le 31/12/18
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/12/19	
Capital souscrit - non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits ...	13370	13010	360	2362
Fonds commercial	36893		36893	36893
Autres immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	8000		8000	8000
Constructions	279232	129584	149648	178594
Installations techniques, matériel et outillage industriels	626851	476269	150581	171462
Autres immobilisations corporelles	163698	78413	85285	20210
Autres immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations	126280		126280	126175
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	9345		9345	9345
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**1263668**	**697277**	**566391**	**553041**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	25811		25811	27628
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				1536
Créances				
Clients et comptes rattachés	1302548	100605	1201943	1449750
Autres créances	96638		96638	491228
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	944492		944492	653655
Charges constatées d'avance	4467		4467	3671
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	**2373956**	**100605**	**2273351**	**2627689**
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (III)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)				
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION ACTIF (V)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	3637624	797882	2839742	3180710

Certifié conforme

SEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tel : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.79

BILAN PASSIF

	Exercice clos le 31/12/19	Exercice clos le 31/12/18
CAPITAUX PROPRES		
Capital	135000	135000
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	824	824
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	13500	13500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	797462	569409
Résultat de l'exercice	448124	728053
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**1394910**	**1446786**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	77930	98813
Emprunts et dettes financières diverses	9536	41934
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61078	69647
Dettes fiscales et sociales	1251016	1434743
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5695	42639
Autres dettes	39577	46147
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**1444832**	**1733924**
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFERENCES D'EVALUATION PASSIF (IV)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	2839742	3180710

CEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.66.49

Certifié conforme

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 1)

	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	60291	60426	(135)	0%
Production vendue de biens				
Production vendue de services	6754649	6968444	(213795)	-3%
Montant net du chiffre d'affaires	6814940	7028870	(213930)	-3%
dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation	13142	48274	(35132)	-73%
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	163752	116583	47169	40%
Autres produits	2133	389	1743	448%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**6993967**	**7194116**	**(200150)**	**-3%**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	262979	240707	22271	9%
Variation de stock	1817	(12803)	14620	114%
Autres achats et charges externes	750675	759278	(8603)	-1%
Impôts, taxes et versements assimilés	112850	128514	(15663)	-12%
Salaires et traitements	4460686	4494658	(43972)	-1%
Charges sociales	765887	698300	67687	10%
Dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	137339	118648	18691	16%
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	22266	26779	(4513)	-17%
Dotations aux provisions				
Autres charges	12485	13043	(559)	-4%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**6517083**	**6467124**	**49959**	**1%**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**476883**	**726992**	**(250109)**	**-34%**
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Pertes ou bénéfice transféré (IV)				
TOTAL QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS EN COMMUN (III - IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation	545	540	5	1%
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**545**	**540**	**5**	**1%**
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	4833	6138	(1304)	-21%
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**4833**	**6138**	**(1304)**	**-21%**
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**(4289)**	**(5598)**	**1309**	**23%**
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**472595**	**721394**	**(248799)**	**-34%**

Certifié conforme

CEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tel : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.66.39

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 2)

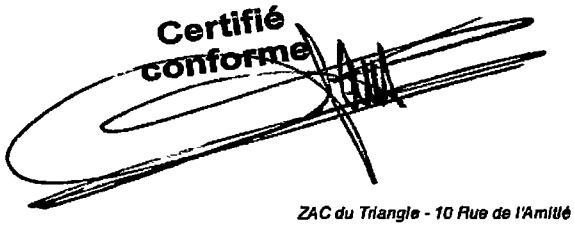
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Variation	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion		300	(300)	-100%
Sur opérations en capital	922	20016	(19094)	-95%
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**922**	**20316**	**(19394)**	**-95%**
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion		2155	(2155)	-100%
Sur opérations en capital	21544	11502	10042	87%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**21544**	**13657**	**7887**	**58%**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**(20622)**	**6659**	**(27281)**	**-410%**
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (IX)				
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)	**3849**		**3849**	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**6995433**	**7214972**	**(219539)**	**-3%**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**6547310**	**6486919**	**60391**	**1%**
BÉNÉFICE OU PERTE	**448124**	**728053**	**(279930)**	**-38%**

CEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.66.13

Certifié conforme

ANNEXE

1 janvier 2019 au 31 décembre 2019



ABC ENTRETIEN
ZAC du Triangle - 10 Rue de l'Amitié - Immeuble Thalès, 97490 STE CLOTILDE - Téléphone : 02 62 21 16 25

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

CEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.66.13

Certifié conforme

FAITS CARACTÉRISTIQUES
AU TITRE DES ÉVÈNEMENTS POST-CLÔTURE

Faits essentiels post-clôture ayant une incidence comptable

Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covir-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice :

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation

L'entreprise a d'ores et déjà constaté une baisse du chiffre d'affaires de 6 % sur la période comprise entre le 1er janvier et le 31 juillet 202(

L'entreprise a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

> Recours à l'activité partielle pour 49% du personnel

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date du 31/07/2020, elle estime que la poursuite de son exploitation n'est nullement remise en cause.

Cette analyse se fonde notamment sur les éléments positifs suivants :

> La trésorerie de la société est importante, et n'a pas été significativement impactée.

> Le secteur d'activité de la société (prestations de nettoyage), ainsi que la nature de notre clientèle (part importante de la Grande distribution), font que la baisse d'activité a été largement contenue.

> Le chiffre d'affaires et la rentabilité des mois de juin et juillet 2020 ont retrouvé un bon niveau, et cette tendance semble se confirmer en août

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.Jo. .9

Certifié Conforme

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2019 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

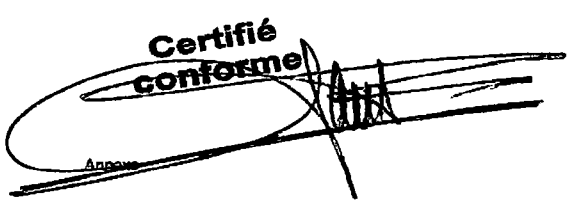
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 50 ans
Agencement, aménagement, installation technique	4 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	1,5 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.



DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tel : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.66.19

3. Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

4. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

7. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.
La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tel : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.[illegible]

Certifié conforme

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations : Réévaluation	Augmentations : Acquisitions	Diminutions : Virements de poste à poste	Diminutions : Cessions et mises hors service	Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation légale : Valeur d'origine en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles	57263				7000	50263	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	**57263**				**7000**	**50263**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	8000					8000	
Constructions sur sol propre	274949					274949	
Constructions sur sol d'autrui	85986				85986		
Installations générales, agenc- des construction	5070				787	4283	
Installations techniques, matériel et outillage ind	546588		81591		1328	626851	
Installations générales, agencements divers	2310					2310	
Matériel de transport	24699		89000		3415	110285	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	55708		1537		6142	51103	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	**1003311**		**172128**		**97658**	**1077780**	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	126175		105			126280	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	9345					9345	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)	**135520**		**105**			**135625**	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	1196094		172232		104658	1263668	

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tel. : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.66.39

Certifié conforme

AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	18008	2002	7000	13010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	**18008**	**2002**	**7000**	**13010**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	118199	7103		125301
Constructions sur sol d'autrui	64396	46	64442	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	4816	253	787	4283
Inst. techniques, matériel et outillage industriel	375126	102472	1328	476269
Inst. générales, agencements, aménagements divers	2310			2310
Matériel de transport	9466	23322	3415	29374
Matériel de bureau et informatique, mobilier	50731	2140	6142	46729
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	**625044**	**135336**	**76114**	**684266**
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	643052	137339	83114	697277

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
TOTAL CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				

Certifié conforme

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél. : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.66.39

AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Fiscal exception.	Différentiel de durée	Mode dégressif	Fiscal exception.	Mouvement net en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. générales, agencements et aménagements des							
Inst. techniques, matériel et outillage industriel							
Inst. générales, agencements, aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)							

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.[illegible]

Certifié conforme

DÉPRÉCIATIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS				
Dépréciation sur immobilisations incorporelles				
Dépréciation sur immobilisations corporelles				
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de placement				
Dépréciation sur immobilisations financières				
Dépréciation sur stocks et en cours				
Dépréciation sur comptes clients	98389	22266	20050	100605
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL GÉNÉRAL	98389	22266	20050	100605

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.66.79

Certifié conforme

FONDS COMMERCIAL

Éléments	Valeurs nettes	Durée d'amortissement
FOND DE COMMERCE	36893	0
TOTAL	36893	0

SEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tel : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.66.13

Certifié conforme

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	8345		8345
Clients douteux ou litigieux	109156		109156
Autres créances clients	1193392	1193392	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2936	2936	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	2708	2708	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	30734	30734	
Créances diverses envers l'État et les collectivités publiques			
Groupe et associés	23234	23234	
Débiteurs divers	37027	37027	
Charges constatées d'avance	4467	4467	
TOTAL DES CRÉANCES	1412998	1294497	118501

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tel : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.66.13

Certifié conforme

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation du résultat	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Chiffre d'affaires hors du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette				
E.M.S.	16800	60248	100,00%	98980	98980		54976	4293	
TOTAL									

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tel : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.66.69

Certifié conforme

TITRES IMMOBILISÉS DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE (TIAP)

Decomposition de la valeur estimative	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Fractions du portefeuille évaluées :						
Au coût de revient						
Au cours de bourse						
D'après la situation nette	27 196	27 196		27 300	27 300	
D'après la situation nette ré-estimée						
D'après une valeur de rendement ou de rentabilité						
D'après d'autres méthodes						
VALEUR ESTIMATIVE DU PORTEFEUILLE						

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tel. : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.66.39

Certifié conforme

ABC ENTRETIEN REUNION

31/12/2019

CAPITAL SOCIAL

	Nombre de titres			
	À la clôture de l'exercice	Créés pendant	Remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	5625	0	0	24,00
Actions amorties	0	0	0	0
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote	0	0	0	0
Actions préférentielles	0	0	0	0
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél. : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.66.39

Certifié conforme

PROVISIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour reconstitution des gisements pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour implantation à l'étranger (avant 1/1/92)				
Provisions pour implantation à l'étranger (après 1/1/92)				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				

FREDERIC BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.66.13

Certifié conforme

ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 024	1 024		
Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine	76 905	21 787	55 118	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	61 078	61 078		
Personnel et comptes rattachés	754 391	754 391		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	256 561	256 561		
Impôts sur les bénéfices	3 849	3 849		
Taxe sur la valeur ajoutée	164 985	164 985		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	71 230	71 230		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 695	5 695		
Groupe et associés	9 536	9 536		
Autres dettes	39 577	39 577		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	1444832	1389714	55118	

FREDERIC BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tel . 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.66.19

Certifié conforme

ABC ENTRETIEN REUNION

31/12/2019

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	31/12/2019	31/12/2018
	6814940	0	6814940	7028870
			0	
			0	
			0	
			0	
			0	
			0	
			0	
			0	
TOTAL			0	

CEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tel : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.66.69

Certifié conforme

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Contrat(s) de crédit-bail	58956
Retraites et indemnités assimilées	
Créances de l'actif immobilisé	
Sureté reçues	
Sureté données	
Effets de commerce escomptés non échus cessions de créances Dailly, affacturage	

AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Opérations non inscrites au bilan (détail par nature)	Objectif commercial (description de l'objectif commercial)
Contrats de location de longue durée	
Fournisseurs et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	

FREDERICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tel : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.66.19

Certifié conforme

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montants
Charges d'exploitation	4467
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	4467

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montants
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

EDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tel : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.66.39

Certifié conforme

CHARGES À PAYER

	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1024
Emprunts et dettes financières divers	9387
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	108361
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL CHARGES À PAYER	118772

PRODUITS À RECEVOIR

	Montants
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	33874
Disponibilités	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	

BRANCHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.66.13

Certifié conforme

ABC ENTRETIEN REUNION

31/12/2019

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets de commerce
ACTIF IMMOBILISÉ			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**0**	**0**	**0**
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	149		
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**149**	**0**	**0**
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	21 841		
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL DETTES	**21841**	**0**	**0**

[illegible] BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tel : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.[illegible]

Certifié conforme

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL

	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeurs nettes
		De l'exercice	Cumulées	
Terrains				
Constructions				
Inst. tech., Matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL GÉNÉRAL				

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL

	Redevances payées à l'ouverture de l'exercice		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	Jusqu'à 1 an	De 1 an à 5 ans	À plus de 5 ans	
Terrains						
Constructions						
Inst. tech., Matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	35017	38221	34275	22771		
Immobilisations en cours						
TOTAL GÉNÉRAL	35017	38221	34275	22771		

CEDRICHE BERIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tel : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.66.49

Certifié conforme

ABC ENTRETIEN REUNION
SAS au capital de 135.000 euros
Siège Social : Immeuble Le Thalès - ZAC du Triangle
10, rue de l'Amitié - 97490 Sainte Clotilde
RCS Saint-Denis B 389 977 786

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2020
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL PORTANT SUR L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le 30 juin 2020, à 13 heures, a été rédigé le présent procès verbal de l'associé unique.

Monsieur Pascal Epaud, est nommé Président de séance.
Le président constate que l'actionnaire représenté possède plus de la moitié des parts composant le capital social, et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
- le rapport de certification des comptes du commissaire aux comptes ;
- le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que tous les documents prescrits par l'article R223-68 du code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Quitus à la gérance ;
- Lecture et approbation du rapport du commissaire aux comptes ;
- Approbation des comptes clos le 31/12/2019 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
- Questions diverses.

Puis, le président donne lecture :
- de l'état des conventions réglementées :
- du rapport de certification des comptes du commissaire aux comptes.

Les résolutions suivantes sont alors soumises au vote de l'assemblée (Extrait) :

2ÈME RESOLUTION :

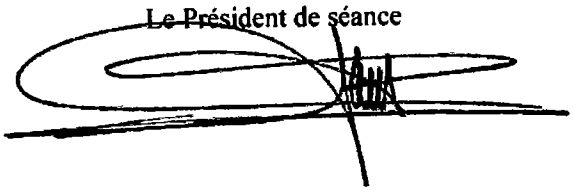
L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 :

A distribuer :	
- Résultat de l'exercice :	448 124 €
- Report à nouveau :	797 462 €
- Somme à affecter :	1 245 586 €
- Réserve légale :	0 €
- Report à nouveau créditeur	1 245 586 €
- Somme total affectée :	1 245 586 €

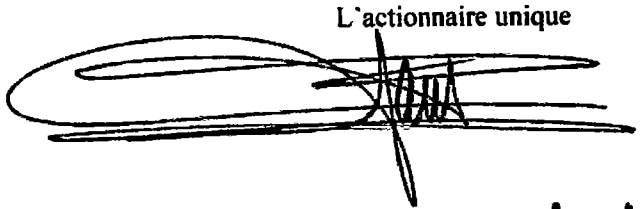
Cette résolution est mise aux voix, et adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 heures.

Le Président de séance



L'actionnaire unique



1/1 Extrait certifié conforme, Pascal EPAUD, représentant de l'actionnaire unique :